

# NOS RELATIONS AVEC LA SYRIE

Le Jour - 13 février 55

## DE RIAD SOLH A MICHEL CHIHA

« Nous n'avons jamais désiré, pour notre part, que la prospérité des Syriens et celle des Libanais. Nous reconnaissons qu'elles sont la condition l'une de l'autre, encore qu'on ne puisse pas au Liban et en Syrie arriver à la prospérité de la même façon.

« Que la Syrie et que le Liban fassent donc leur chemin chacun selon son génie et selon ses moyens, et dans un esprit d'entraide fraternelle ».

4 Février 1953

M. C.

Veiller à une collaboration sincère entre le Liban et la Syrie est le devoir de tous les gouvernements de nos deux pays. C'est aussi le vœu naturel de tous les citoyens syriens et libanais.

Cette collaboration doit être aussi étroite que possible, mais sur la base du respect mutuel de la souveraineté et de la sauvegarde des intérêts économiques de chacun des deux pays.

Cette collaboration pour être sincère doit donc tenir compte de ces deux éléments politiques et économiques.

Cette vérité élémentaire a été ignorée souvent ces derniers temps et toutes les fois qu'il s'est agi de nos relations économiques avec la Syrie. On a recouru au Liban comme en Syrie aux procédures dilatoires et pour des raisons démagogiques nous nous sommes écartés de la vérité.

La vérité doit être dite. Pour établir une collaboration efficace, sur le terrain économique, entre nos deux pays, on ne peut recourir qu'à un accord de commerce et d'établissement et non à l'union économique.

L'union économique est irréalisable pour des raisons politiques et économiques :

### Les raisons politiques

L'union économique comprend l'unité législative dans les questions économiques, financières et sociales et l'union monétaire. Ces deux conditions sont incompatibles avec notre souveraineté. Riad Solh l'a affirmé clairement dans sa note de mars 1950 en réponse à la note syrienne. Il l'a aussi clairement dit dans ce passage de sa déclaration à la presse en date du 14 mars 1950 :

« Si le Liban refuse ce qu'on lui propose c'est parce que l'harmonisation de nos intérêts est une chose et que l'union économique est autre chose. L'union économique comporte l'unité monétaire, l'unité d'émission et de couverture et une unité législative en matières fiscale, financière, et par conséquent l'unité politique. Cette unité je ne peux l'accepter parce qu'elle porte atteinte à la souveraineté de chacun de nos deux pays. Nous n'aurions pas voulu aller à la rupture mais la Syrie, en portant la discussion sur la base de l'unité économique, nous y oblige et en porte seule la responsabilité. Notre devoir est de défendre la personnalité

et l'indépendance du Liban ».

Michel Chiha ne s'exprime pas autrement dans son article du 17/10/50 dans LE JOUR :

« La Syrie a fait, sans le dire, de la question libano-syrienne une question politique. Et c'est ce à quoi nous nous prêterons le moins, quelle que soit l'évolution des choses. Car, à travers son indépendance économique, c'est son indépendance générale, c'est sa vie même que le Liban défend. Les raisons politiques et économiques se rejoignent ».

### Les raisons économiques

Les raisons économiques qui nous interdisent d'envisager l'union économique sont trop connues pour que nous ayons une fois de plus à y insister. Il y a, surtout, pour le Liban une vérité fondamentale : sa raison d'être et la condition de son existence et de sa prospérité, ce sont ses libertés.

L'expérience a prouvé à ceux qui pouvaient en douter, avant mars 1950, l'évidence de cette vérité. Ils n'ont qu'à considérer les progrès de notre économie depuis cette date.

La Syrie de son côté a trouvé dans une formule protectionniste, son orientation et sa voie ; elle y trouve aussi ses avantages.

L'union économique dans ces conditions est donc impossible.

Dans un autre passage de sa déclaration du 14 mars 1950, Riad Solh s'exprimait ainsi :

« L'union économique serait, sans profit pour la Syrie, un grand danger pour le Liban ».

Michel Chiha dans une dernière étude qu'il avait remise au Gouvernement libanais s'exprimait dans le même sens : « N'entretenez pas l'illusion dans les milieux libanais passionnés et dans d'autres mal éclairés que l'union économique est possible, alors qu'elle ne l'est pas et que pour le Liban elle serait mortelle ».

Ne nous trompons plus et ne trompons personne. Animés de bonnes intentions, nos deux gouvernements devraient trouver dans un accord de commerce et d'établissement la solution avantageuse de tous nos problèmes.

L'intérêt de nos deux pays est de nous comprendre et de nous entendre dans tous les domaines.

Tous les bons citoyens syriens et libanais le désirent.

Henri PHARAON